

niort agglo

Agglomération du Niortais

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2020



PREAMBULE

Le 10 février 2020, Niort Agglo a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ce document stratégique et opérationnel permet, à l'échelle géographique du territoire, d'asseoir une stratégie: engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, à l'image de la loi énergie – climat promulguée fin 2019.

La notion de développement durable ne pouvant être réduite aux problématiques environnementales, ce rapport 2020 du développement durable répertorie également les actions en faveur de l'économie et de l'humain, selon les compétences et politiques publiques exercées par Niort Agglo. Il s'attache également à présenter les nouvelles actions initiées durant l'année 2020, et ce malgré le contexte sanitaire.

Ainsi, Niort Agglo prend sa part dans la dynamique territoriale autour des enjeux du développement durable.

Prise en compte des Objectifs de Développement durable (ODD)

Les ODD ont été adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

PARTIE 1 Les programmes politiques et actions communautaires en matière de Développement Durable

Les politiques de planification de Niort Agglo

p.5

**Niort Agglo agit pour la transition énergétique et la lutte contre le
changement climatique**

p.7

**Niort Agglo agit pour la préservation de la biodiversité et des ressources
naturelles**

p.19

Niort Agglo agit pour l'épanouissement de tous les êtres vivants

p.24

**Niort Agglo agit pour la cohésion sociale entre les territoires et les
générations**

p.26

**Niort Agglo agit en faveur des modes de production et de consommation
responsable**

p.29

PARTIE 2 Fonctionnement et organisation au regard du Développement Durable

Mobilisation des agents et des services autour du Développement Durable

p.33

**Intégration du Développement Durable dans le fonctionnement
de Niort Agglo**

p.34

PARTIE 3 Mobilisation du territoire et partage des enjeux du Développement Durable

Le travail en réseau avec les communes

p.36

Le travail en partenariat avec les acteurs socio-économiques du territoire

p.39

La mobilisation des citoyens

p.40

niort agglo

Agglomération du Niortais

PARTIE 1

LES PROGRAMMES, POLITIQUES ET ACTIONS COMMUNAUTAIRES AU REGARD DES FINALITES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. LES POLITIQUES DE PLANIFICATION DE NIORT AGGLO

1.1. Le Schéma de Cohérence Territoriale

Après une période de validation administrative (recueil des avis des communes, des partenaires, des habitants), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé en Conseil d'agglomération le 10 février 2020 et est exécutoire depuis le 26 juin 2020. C'est un document stratégique, expression des besoins et visions du territoire, destiné à servir de cadre de référence des politiques publiques d'aménagement à horizon 2040. **Pour plus de cohérence, le SCoT de Niort Agglo a été conçu en parallèle et en complémentarité du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).**



Les principales notions du SCoT sont :

Pour l'environnement

- Protéger les zones humides, les paysages emblématiques dont le Marais Poitevin, préserver la Trame verte et bleue.
- Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur.
- Mettre en place un coefficient de végétalisation (coefficient Biotope) dans les zones urbaines ou à urbaniser.
- Limiter significativement les consommations énergétiques des projets nouveaux et des programmes de réhabilitation.
- Développer les sources d'énergies renouvelables et de récupérations d'énergie.
- Plus de 46% de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, par rapport au rythme précédent.

Pour l'habitat

- Etre en capacité de réaliser/mobiliser 13 000 logements (16 000 nouveaux arrivants sont attendus à l'horizon 2040) dont minimum 30 % dans les enveloppes urbaines afin de réduire la consommation foncière et de limiter l'étalement urbain.

Pour l'économie

- Prioriser le foncier disponible et interdire la création de nouvelles zones commerciales.
- Conforter la place de l'agriculture et accompagner ses mutations.



- Encourager le développement de projets touristiques.

Pour la mobilité

- Renforcer l'accessibilité ferroviaire aux agglomérations voisines et à Bordeaux.
- Transformer la Gare Niort Atlantique en offrant plus de facilités et de confort pour accéder à une offre de mobilité vertueuse et organiser la chaîne logistique pour réduire les flux routiers.
- Promouvoir les mobilités durables et l'intermodalité.

1.2. Le PLUi-D en cours d'élaboration

Le Plan local d'urbanisme intercommunal et déplacements (PLUiD) va se substituer à l'ensemble des PLU, POS et Cartes des communes du territoire.

Les grandes orientations de développement du territoire définies dans le SCoT vont donc être traduites dans le PLUiD de l'Agglomération.

Le diagnostic de territoire réalisé en 2017-2018 a servi aux travaux du SCoT et constitue un premier état des lieux du territoire pour le PLUi-D. Une actualisation est en cours, tout comme la traduction des objectifs du SCoT, par le biais de :

- la mise à jour de l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix dernières années.
- l'identification des sols pollués, des délaissés et des friches.
- l'élaboration du compte foncier économique.
- l'identification des haies et des bois identifiés, la traduction réglementaire de la Trame Verte et Bleue (TVB), ainsi que la délimitation des enveloppes urbaines, des extensions des enveloppes urbaines ou encore des entités principales, des villages, des hameaux et de l'habitat isolé.

L'année 2020 ayant été une année électorale, le second semestre est consacré à l'appropriation des spécificités du territoire (via le SCoT et la mise à jour du diagnostic PLUi-D), ainsi qu'à l'identification des enjeux à horizon 10 ans.

Des réunions de travail avec les élus communaux et communautaires sont organisées.



Le PLUiD va se substituer à l'ensemble des PLU, POS ou cartes communales

Le second semestre 2020 est propice à l'appropriation des spécificités du territoire par la nouvelle équipe d'élus communautaires

2. NIORT AGGLO AGIT POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2.1. Le PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial de Niort Agglo

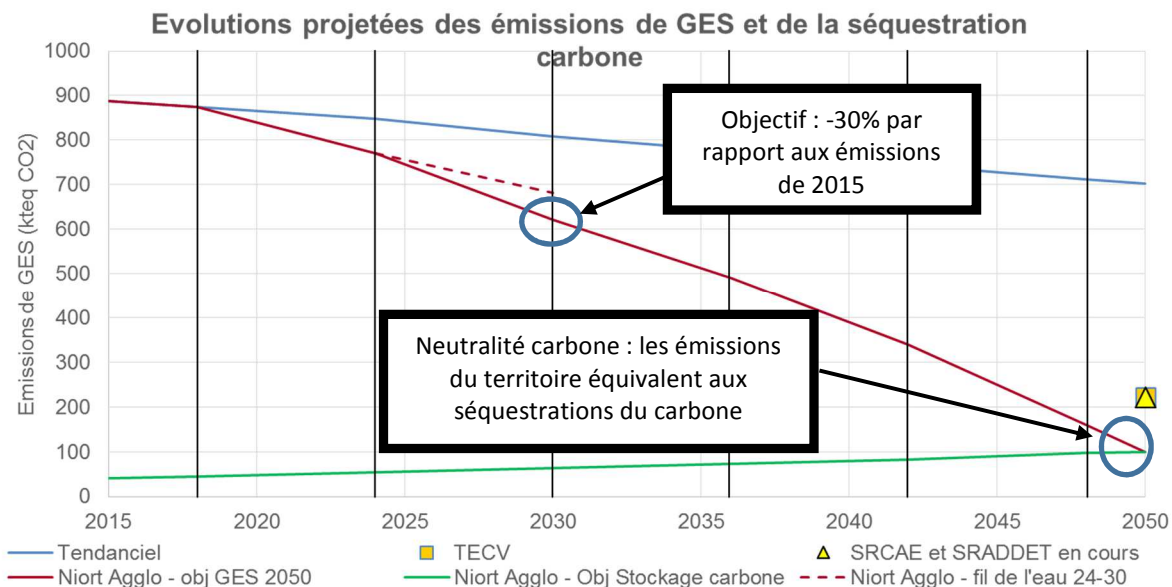
La stratégie du PCAET



Le 10 février dernier, les élus ont validé le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Niort Agglo.

La stratégie consiste à atteindre la neutralité carbone en 2050 (objectif de la loi énergie climat promulguée en 2019) avec une étape intermédiaire de -30% en 2030 (base 2015).

Autrement dit, comme le montre le graphique suivant, la stratégie territoriale consiste d'ici 2050 à doubler la séquestration du carbone et à réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'un facteur 8.



Le programme d'actions du PCAET

Pour répondre à l'objectif stratégique, le programme d'actions, riche de 37 actions opérationnelles, a été construit, en concertation avec les acteurs socio-économiques du territoire, selon différents axes : développement des énergies renouvelables, séquestration carbone, mobilités, rénovation énergétique, agriculture.



2.2. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air

2.2.1. Le secteur Transports et Mobilité

Les vélos à assistance électrique

Le succès de la pratique du vélo à assistance électrique ne se dément pas sur Niort Agglo avec 332 690 km parcourus depuis 2018 (au 30 juin 2020) par les abonnés Tan'lib.

Sur les 990 personnes ayant testé le VAE, 40% ont pris un abonnement mensuel (11%) ou annuel (29%).

→ En 2019, on estime à plus de 230, le nombre de personnes ayant abandonné la voiture au profit du VAE*

Par ailleurs, afin de résorber une liste d'attente importante en 2019, 400 VAE supplémentaires ont été achetés en 2019-2020 pour porter à 800 VAE la flotte au global.

**données estimées à partir des statistiques nationales et du nombre d'abonnés Tan'lib en 2019 (326)*

Les vélos en libre-service



En 2020, Niort Agglo a lancé une offre de vélos en libre-service avec 50 vélos, répartis sur 6 stations.

La particularité réside dans l'utilisation modulable du vélo. Celui-ci peut, en effet, être utilisé mécaniquement puisqu'il est présenté sans assistance électrique par défaut en station ou bien être utilisé avec assistance électrique via l'insertion d'une batterie (location mensuelle ou annuelle auprès de Tan'lib).

La distance moyenne d'un trajet est de 2,6 km et les usagers du service ont parcouru près de 3577 km au 31 août 2020.

Les trottinettes électriques

Suite à la mise en place d'une nouvelle réglementation pour l'utilisation des trottinettes, Niort Agglo a relancé son offre de location de trottinettes électriques.

Dotée d'une première flotte de 15 véhicules, cette expérimentation soutenue par l'ADEME prévoit de porter la flotte à 50 véhicules en fonction de la demande des usagers.



Plus de 166 000 km parcourus en VAE en un an (juin 2019 à juin 2020)

1143 inscrits
376 usagers (à la date du 31 août 2020)
1392 trajets réalisés

9 personnes ont testé (à la date du 30 juin 2020)



Les navettes électriques



La première navette électrique de centre-ville a été inaugurée le 19 décembre 2019. La seconde a été mise en service en mars 2020 et la troisième en mai.

Depuis le 19 décembre 2019, ce sont 18 699 kms qui ont été parcourus.

Ces navettes possèdent des qualités environnementales intéressantes. Elles présentent des avantages techniques comme des batteries en lithium ferrite résistantes, stables, et moins polluantes. **Les navettes effectueront chacune environ 30 000 km par an et permettront à elles trois d'économiser environ 60 tonnes équivalent CO2 par an, ainsi que 20 700 litres de diesel.**

Plusieurs avantages techniques ont permis de sélectionner ce modèle : petit gabarit, maniabilité idéale pour les centres urbains étroits, confort grâce à sa suspension pneumatique intégrale, accessibilité aux personnes en situation de handicap et nombre maximum de personnes à bord avoisinant la capacité des véhicules actuels.

30 000 km parcourus par an
→ L'équivalent de 60 teq CO2

2.2.2. Les projets d'aménagement

Le schéma directeur cyclable

Dans le cadre de son schéma directeur cyclable en cours d'élaboration, Niort Agglo a lancé une étude pré-opérationnelle pour l'aménagement des liaisons cyclables entre Magné/Bessines et Niort (pôle Noron), financée par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet « Vélos et Territoires ».



Les parkings relais en entrée de pôle urbain

Le projet des P+R, implantés aux principales entrées du cœur d'agglomération, vise le développement de l'intermodalité sous toutes ses formes (voiture/bus, vélo/bus, voiture/marche, etc).



La première phase de déploiement concerne 3 sites : CASSIN (Aiffres) – lignes 4 et 25, ESPACE OUEST (Niort) – ligne 4, DARWIN (Niort) – ligne 3.



La mise en place s'accompagne entre autre de l'installation d'un **abri-vélos sécurisé** et de **navettes spécifiques** (à titre expérimental à compter du 16 septembre 2020 pour CASSIN et ESPACE OUEST).



Le recours au BioGNV pour les flottes « Poids Lourds » de Niort Agglo

Le BioGNV est d'origine biogénique, c'est-à-dire qu'il est issu de la fermentation de déchets agricoles. **Il est à opposer au GNV d'origine fossile, dont le bilan gaz à effet de serre est moins intéressant.**

En 2020, Niort Agglo a retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage dont la mission est double :

- ✓ Écrire le programme du site du dépôt des bus, en mettant en cohérence l'intégralité des fonctions attendues (exploitation, administratif, atelier de maintenance, station de lavage, station de carburant, zones de remisage, ...). Ce programme va permettre à Niort Agglo de lancer à suivre son marché de maîtrise d'œuvre.
- ✓ Dimensionner la future station BioGNV, notamment les caractéristiques techniques des postes de compression, pour lancer les marchés correspondants.

2.3. L'adaptation au changement climatique

2.3.1. Les plantations

Niort Agglo soutient les plantations sur son territoire. **Aussi, une des actions du PCAET est de planter d'ici 2030 un arbre par habitant soit 125 000 arbres.**

Plantations soutenues au profit du Syndicat des Propriétaires fonciers du Marais poitevin

Le Syndicat des propriétaires fonciers du Marais poitevin est encouragé à planter des peupliers, arbre emblématique du territoire avec le frêne. En effet, le peuplier fait l'objet d'une industrie de transformation fortement implantée en Deux-Sèvres. Cet arbre revêt donc un enjeu écologique et économique d'importance.

	Année 2019	Estimation 2020
Plantations de peupliers soutenus par Niort Agglo	2 153	2 100

Plantations au profit du Parc Naturel régional du Marais poitevin

Le patrimoine arboré du Marais Poitevin est menacé par la chalarose, maladie qui entraîne à terme une forte régression des frênes.

Pourtant, les alignements d'arbres têtards constituent un patrimoine culturel, paysager et environnemental exceptionnel qu'il convient de protéger.

Aussi, le PNR conduit deux dispositifs de plantations qui s'inscrivent directement dans les objectifs du PCAET de Niort Agglo sur les communes concernées :

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



Le bioGNV présente de réels avantages en bilan global pour éviter le recours aux énergies fossiles



- Le programme «Plantons les arbres têtards de demain» dédié au renouvellement de la trame arborée spécifique du Marais poitevin, notamment pour la plantation d'essences en substitution du frêne, atteint par la chalarose.
- Le programme de plantations de haies concourant à la Trame verte et bleue communautaire.

Ces dispositifs visent à :

- Préserver les paysages et la biodiversité.
- Maintenir la valeur culturelle, historique et économique du paysage.
- Favoriser la séquestration du carbone, le patrimoine arboré constituant un atout pour la captation carbone et l'atténuation des effets du changement climatique.

En 2020, le PNR a bénéficié d'une subvention communautaire de 2500€ pour chaque programme.

Au total, sur le territoire :
125 00 arbres à planter d'ici 2030

2.3.2. La végétalisation des ZAE

Niort Agglo a la compétence de gestion des zones d'activités économiques (ZAE), en raison de leur intérêt communautaire. **De manière à lutter contre le phénomène des îlots de chaleur et mieux commercialiser les parcelles des ZAE, il est important de végétaliser les surfaces.**

Aussi, le PCAET consacre une action en faveur de l'aménagement des ZAE, en tenant compte de l'albédo et de la végétalisation des aménagements.

En février 2020, les plantations suivantes ont eu lieu sur les ZAE de Niort Agglo :

	Arbres	Arbustes
Bessines (ZAE Ebaupin)	13	
Niort ZAE Route de Parthenay	12	
Niort ZAE Mendès France	30	400

A cheval entre 2020 et 2021, la ZAE des Pierrailleuses sera également végétalisée par :

- Plus de 450 arbres.
- Plus de 9000 arbustes.



En 2020 :
Plantation de 3.7 km de haies sur la ZAE des Pierrailleuses

2.4. La maîtrise des consommations énergétiques

2.4.1. La maîtrise de l'énergie dans l'habitat

L'évaluation du Plan local de l'habitat

Le Plan local de l'habitat (PLH) court actuellement de 2016 à 2021.

Outre la prise en compte de l'évolution des réglementations et législations en vigueur, et des besoins des habitants dans une conjoncture immobilière ayant fortement évoluée depuis l'élaboration du PLH en 2014, **l'évaluation obligatoire à mi-parcours du PLH a permis principalement d'intégrer les objectifs poursuivis par le SCOT et le PCAET.**

Ainsi, tout en se donnant les moyens d'intervenir davantage dans les centres anciens et les tissus existants, Niort Agglo souhaite désormais accorder une aide financière à des opérations plus qualitatives et diversifiées qui prennent en compte les enjeux territoriaux (qualité thermique, réduction des émissions de gaz à effet de serre), tant pour les programmes publics de construction, de réhabilitation et d'acquisition-amélioration, que pour les programmes privés d'amélioration des logements anciens.

De plus, l'évaluation préconise l'élaboration d'une « Charte de qualité » pour les programmes neufs afin de repositionner une offre en accession à la propriété plus qualitative en lien avec les objectifs du SCOT et du PCAET, mais également **de produire un urbanisme plus humain, favorisant la vie sociale dans les quartiers et les communes.**

Le dispositif ACT'e, la plateforme de la rénovation énergétique

ACT'e est un dispositif global mis en place pour soutenir la rénovation énergétique des logements. La plate-forme de rénovation énergétique s'adresse ainsi aux particuliers désireux d'améliorer la performance énergétique de leur résidence.

En 2020, malgré la demande moins importante due à la crise sanitaire, on peut citer la mise en œuvre d'une action importante "Expérimenter une formation théorique et pratique en faveur de l'offre de rénovation globale" en collaboration avec DOREMI (Création d'un écosystème favorable à la rénovation globale performante en passant par la formation et le regroupement des artisans), en partenariat avec la CAPEB et la FFB.

Le dispositif ACT'e prend fin au 31 décembre 2020. Il s'agit donc de l'année de transition pour une pérennisation du conseil au particulier sur les questions habitat et énergie (regroupant les conseils ANAH, Espaces Info Energie, Plateforme ACT'e). **Dans ce cadre, Niort Agglo a décidé de répondre à un Appel à manifestation d'intérêt régional « Déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle Aquitaine » permettant de bénéficier de financements.**



En 2020 : ce sont plus de 1600 ménages conseillés via le dispositif ACT'e
(Au 22 octobre 2020)

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH (pour Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) concerne les 40 communes de Niort Agglo, pour l'habitat privé. **Le PLH (Plan local de l'Habitat) de Niort Agglo consacre une part importante des aides en faveur de la réhabilitation des logements privés anciens.**

Niort Agglo soutient les propriétaires occupants

Pour les propriétaires occupants, trois types de travaux sont éligibles aux aides de Niort Agglo dans le cadre de l'OPAH :

1. La réhabilitation de logements très dégradés.
2. Les travaux de lutte contre la précarité énergétique.
3. Les aides pour l'autonomie de la personne.

Les deux tiers des propriétaires occupants bénéficiant de ce programme sont classés « très modestes », le taux moyen d'aides étant de 72 %.

Niort Agglo soutient les propriétaires bailleurs

Pour bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), il faut un gain énergétique de 35% entre la situation avant et après travaux.

Généralement, les propriétaires bailleurs sollicitant ce dispositif disposent de logements vacants qu'ils souhaitent remettre sur le marché immobilier. Aussi, ces logements étant souvent assez dégradés, le gain énergétique entre avant et après travaux est très souvent important.

Ce dispositif participe à l'amélioration globale du parc immobilier, avec un gain énergétique parfois conséquent entre les situations avant et après travaux.

Les copropriétés

En 2018, Niort Agglo a engagé une étude de pré repérage des copropriétés en difficulté, parmi les 470 présentes à Niort.

Ce travail, finalisé en 2019, a mis en avant un besoin d'approfondissement sur 2 copropriétés présentant des signes sérieux de dégradation. En 2020, des études pré opérationnelles s'engagent et permettront, à l'issue d'un diagnostic approfondi multicritères, de préconiser un plan d'actions. Ces études devraient être finalisées fin 2020 / début 2021.

Parallèlement, Niort Agglo engage la mise en place d'un dispositif de Veille et Observation des Copropriétés permettant de mieux connaître les petites copropriétés de centre-ville (les identifier et connaître leur situation) et de veiller sur les plus grandes copropriétés qui sont en risque de décrochage.

Des partenariats seront à tisser avec les syndicats de copropriétés et conseils syndicaux pour les associer à la démarche et leurs proposer des actions d'information et de sensibilisation.

Objectif 2020 : 215 réhabilitations au profit des propriétaires occupants, dont 150 pour des travaux d'économies d'énergie

Objectif 2020 : 51 réhabilitations au profit des propriétaires bailleurs

Les opérations exemplaires



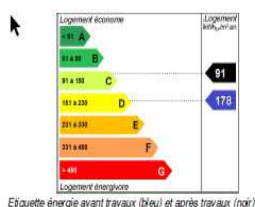
Plusieurs opérations d'habitat social ont démontré tout l'intérêt de réhabiliter les grands ensembles publics collectifs peu performants sur le plan énergétique, ou de construire des logements locatifs énergétiquement très performants. **Le rôle des bailleurs sociaux**

soutenus financièrement par l'Agglomération du Niortais dans la transition énergétique est donc avéré.

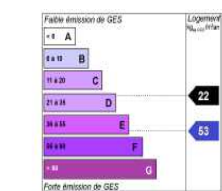
Ce soutien permet :

- La réhabilitation des 242 logements répartis sur six immeubles collectifs situés dans le quartier du Pontreau à Niort.
- La réhabilitation des 164 logements répartis sur quatre immeubles collectifs «Square Madame de Maintenon» à Niort.

- L'opération de construction de 12 logements conventionnés individuels dans le lotissement privé «La Roussellerie» à Aiffres, a été labellisée **BBC** (Bâtiment basse consommation).



Étiquette énergie avant travaux (bleu) et après travaux (noir)



Étiquette CO2 avant travaux (bleu) et après travaux (noir)

Le permis de louer

Dans le cadre de la loi ALUR, Niort Agglo a instauré en mai 2019, à titre expérimental et pour un an, un permis de louer sur un périmètre de 250 logements locatifs de la Colline St-André, afin de lutter contre l'habitat indigne. **A l'issue de cette première année expérimentale, le dispositif est reconduit.**

Les propriétaires doivent solliciter une autorisation de mise en location avant la signature de chaque contrat de location. Le Service communal d'hygiène et santé de la Ville de Niort analyse les pièces techniques des demandes et réalise les éventuelles visites en cas de doute sur l'état du logement.

2.4.2. La maîtrise de l'énergie du patrimoine communautaire

L'éclairage public des zones d'activité économique

La maîtrise des consommations énergétiques reste un enjeu majeur et à ce titre, Niort Agglo s'est engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique

Pontreau :
 ↘ 50% consommations énergétiques
 ↘ 40% émissions GES

Square Mme De Maintenon :
 ↘ 30% consommations énergétiques
 ↘ 32% émissions GES

250 logements locatifs sont à ce jour concernés par le permis de louer, en 1 an, 69 demandes ont été instruites et ont donné lieu à 49 autorisations / 20 refus



public (soit environ 1300 points lumineux) sur ses zones d'activités économiques, tout en menant une réflexion en vue du lancement d'une concertation sur l'extinction nocturne.

Ces deux dernières années, grâce à l'appel à projet TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et à un investissement de plus de 300 000 € HT, ce sont près de 175 points lumineux qui ont été remplacés par des ampoules LED. Plus de 13 000 kWh ont ainsi été économisés en matière d'éclairage public des ZAE, **soit un gain de plus de 30% par rapport à la consommation antérieure.**

Dans ce contexte, il est proposé d'engager un nouveau programme d'investissement sur le Parc d'Activités Mendès France-Rochereaux (Niort – Chauray). 422 points lumineux sont ainsi concernés, pour un investissement global de près de 400 000 € HT.

La réhabilitation du Conservatoire de Musique et de Danse

Le Conservatoire de Musique et de Danse a été réhabilité et livré en octobre 2019, avec comme principaux points **la mise en accessibilité complète, l'isolation (toiture, murs, huisseries extérieures), le remplacement du système de chauffage et le traitement acoustique.**

2.5. Le Programme d'Appui Communautaire aux Territoires

Le PACT (Programme d'Appui Communautaire au Territoire) est un dispositif de 12 M€ de soutien à l'investissement au profit des communes.

Le règlement du PACT propose trois enjeux structurants que les projets communaux sont invités à suivre. Le premier enjeu porte sur les «enjeux d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements».

Il est détaillé de la façon suivante :

1. Rénovation énergétique de bâtiments communaux selon la réglementation thermique globale en vigueur dispensée par l'ADEME.
2. Réhabilitation du réseau d'éclairage public avec des solutions réduisant la consommation d'énergie.
3. Développement de la production d'énergies renouvelables pour l'autoconsommation.
4. Mises aux normes dans le cadre des agendas d'accessibilité programmés.

A noter, pour 2020, 8 dossiers communaux ont sollicité un appui au titre du PACT dont 6 dossiers portent sur des enjeux d'efficacité énergétique.

Sur les 6 dossiers répondant au premier enjeu, la répartition selon les critères est la suivante :

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique

Gain espéré à terme : 140 000 kWh/an, soit -60%

Estimation des gains énergétiques: 142 kWh/m².an



2020 : 3 communes financées dans le cadre d'opérations à enjeu énergétique

- 1 dossier porte sur la rénovation énergétique des bâtiments (commune de Fors).
- 2 dossiers concernent la réhabilitation du réseau d'éclairage public (communes de La Rochénard et de St Georges de Rex).
- 3 dossiers ont trait à la mise aux normes des espaces publics (communes de Sciecq, Niort, Frontenay-Rohan-Rohan).

Le PACT soutient, au titre du premier enjeu et pour l'année 2020, les opérations des communes entre 12% et 50 % du montant total HT des travaux.

2.6. Le développement des énergies renouvelables



La production photovoltaïque injectée

Certains équipements communautaires sont équipés de panneaux photovoltaïques dont la production est intégralement injectée sur le réseau de distribution de l'électricité: le siège social de Niort Agglo, la station d'épuration de Frontenay Rohan Rohan et les Ateliers relais d'Echiré.

Depuis 2013 : production globale d'électricité PV injectée sur le réseau = 1 GWh

	2018 (MWh)	2019 (MWh)	Au 25 octobre 2020 (MWh)	GES évités au 25 octobre 2020 (t CO2)
Atelier Relais d'Echiré	18.01	13.19	22.51	1.89
STEP Frontenay Rohan Rohan	39.58	41.15	36.67	3.08
Siège social Niort Agglo (2è étage)	22.04	17.23	20.51	1.72
Siège social Niort Agglo (arrière)	38.44	37.06	30.25	2.54

La production photovoltaïque autoconsommée

Avec la chute du prix de vente de l'électricité produite par panneaux photovoltaïques d'une part et la diminution du coût d'achat des panneaux photovoltaïques d'autre part, l'autoconsommation de sa propre production électrique est devenue intéressante.

A ce jour, seule la STEP d'Aiffres autoconsomme sa propre production d'électricité. **Il est à noter que toute l'électricité produite est autoconsommée.**

Depuis 2018 : 38 Tq CO2 évitées grâce à l'auto-consommation

	2018 (à partir de mars) (MWh)	2019 (MWh)	Estimation 2020 (MWh)	Estimation GES évités en 2020 (t CO2)
STEP Aiffres	25.87	37.92	42.82	3.60

L'appel à projets pour des centrales photovoltaïques au sol sur les anciennes décharges de Niort Agglo



En accord avec les prescriptions du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial), les anciennes décharges de Niort Vallon d'Arty et de Prin-Deyrançon ont fait l'objet en 2020 d'un appel à projet lancé par Niort Agglo, pour qu'un porteur de projet étudie, conçoive, réalise, exploite pendant au moins 30 ans, puis démantèle une centrale photovoltaïque sur les anciens casiers de stockage des déchets.

Dans les deux cas, chaque site représente un potentiel de 3 ha à valoriser.

La production d'eau chaude sanitaire solaire



La piscine les Colliberts à Mauzé sur le Mignon, ainsi que les ateliers communautaires rue Ste-Claire Deville ou ceux du site du Vallon d'Arty à Niort, sont dotés de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire.

La piscine Jean Thébault à Magné est quant à elle équipée d'une moquette solaire.

La production de biocombustible à partir de ligneux issus des déchets verts

La plate-forme de valorisation des déchets verts de Niort Agglo permet de valoriser différents produits : compost, broyat frais criblé, biocombustibles.

De l'énergie est ainsi produite à partir des déchets verts ligneux collectés en déchèterie.



Année	Tonnages de biocombustibles élaborés par Niort Agglo
2017	30
2018	120
2019	77
2020	173

En 2020 :
production de biocombustible estimée à 173 tonnes

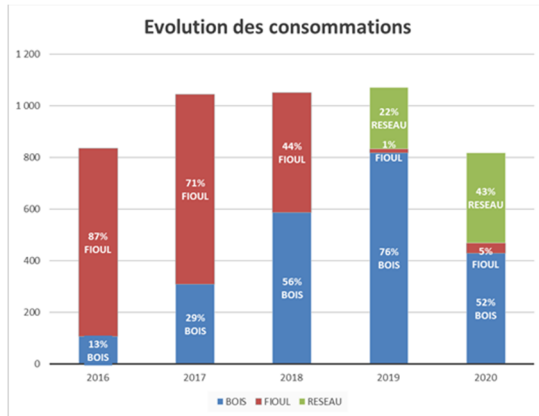
La piscine Les Colliberts : un bâtiment exemplaire pour son utilisation d'énergies renouvelables

Une piscine consomme par définition énormément d'énergie, notamment de la chaleur pour le chauffage de l'eau des bassins, pour les douches, ...

La piscine les Colliberts à Mauzé sur le Mignon est exemplaire pour ses consommations de chaleur:

- L'hiver, la principale source de chaleur, provient de la chaufferie au bois.
- Le reste de l'année et ce, depuis le 1er juin 2019, la piscine est chauffée par de la « chaleur verte » grâce au réseau de chaleur alimenté par l'unité de méthanisation Déméter Energies.

Ainsi, la piscine a considérablement diminué sa consommation de fuel, énergie fossile fortement contributrice aux émissions de gaz à effet de serre, pour faire la promotion des énergies renouvelables.



Sur la première année de fonctionnement du réseau de chaleur verte, du 1^{er} juin 2019 au 1^{er} juin 2020, Niort Agglo a consommé pour la piscine, 331 MWh issus de la méthanisation.

Sur le graphique, les données concernant l'année 2020 représentent les consommations à la date du 25 octobre 2020.

Substitution de 20 000 l de fuel

3. NIORT AGGLO AGIT POUR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES NATURELLES

3.1. Au travers de la préservation du patrimoine naturel

Le musée Bernard d'Agesci conserve dans ses collections un important fonds d'histoire naturelle, d'intérêt scientifique reconnu, estimé à 110 000 pièces : planches d'herbiers, mammifères, oiseaux, poissons, fossiles ou encore coquillages.

Les collections du musée s'inscrivent ainsi dans leur territoire et favorisent la connaissance et la sensibilisation des publics. En effet, le musée de sciences naturelles est, par nature, une clé essentielle pour responsabiliser les citoyens, les inciter à changer leurs habitudes de vie, éveiller le public à la biodiversité et au développement durable. Certains spécimens présentés dans le musée ont aujourd'hui disparus, d'autres sont en voie de disparition.

En 2020, plusieurs visites guidées des espaces d'histoire naturelle sensibilisant à la diversité des spécimens, des milieux et à la protection de l'environnement se sont déroulées. Un diagnostic sanitaire de la collection d'entomologie du musée a également été réalisé durant près d'un mois, par une restauratrice spécialisée en histoire naturelle. Ce travail de restauration se poursuit par un travail d'identification et de récolement des collections permettant de redécouvrir des spécimens disparus ou en voie de disparition.

3.2. Au travers de la préservation de la ressource en eau

Le programme Re-Sources

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Niort Agglo apparait officiellement comme porteur du programme Re-Sources, programme régional et multi-partenarial de reconquête de la qualité de la ressource en eau potable.

Différentes actions ont perduré en 2020 :



✓ Les actions agricoles



Une dynamique de suivi, d'accompagnement technique, et de conseils auprès des agriculteurs du bassin de captage, se poursuit, en partenariat avec les organismes professionnels agricoles (coopératives, négoce, associations de développement agricole,

Chambre d'agriculture). Les mises à disposition de matériels permettant de limiter l'usage d'intrants se sont développées, permettant ainsi d'offrir la possibilité à chaque agriculteur du bassin du Vivier de tester la technique dans ses propres parcelles.

✓ L'accompagnement collectif

L'accompagnement collectif des exploitants souhaitant se diriger vers des systèmes plus vertueux est une des actions prioritaires du programme d'actions Re-Sources. En partenariat avec Bio Nouvelle Aquitaine et le CIVAM du Marais Mouillé), divers groupes d'agriculteurs se retrouvent trois à quatre fois par an pour échanger quant à leurs prises de décisions et leurs choix.

✓ Le suivi de la qualité des eaux

Niort Agglo fait réaliser des analyses d'eau de ses captages ainsi que sur divers points sur le bassin de la Courance tout au long de l'année. Depuis 2015, on constate que la qualité de l'eau s'améliore. Concernant les pesticides, quelques molécules ont été détectées, ponctuellement et en concentration faible, sous les seuils réglementaires. **L'eau distribuée est donc de bonne qualité.**

Extension du lagunage de la station d'épuration de Marigny

En 2020, l'extension de la station d'épuration va être menée à Marigny, et dimensionnée pour 333 équivalents habitants.



Le traitement adopté sera de type « lagunage naturel ». Le principe est de recréer des milieux ou des bassins «tampons» dans lesquels les eaux usées vont transiter, avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les phénomènes d'auto-épuration des eaux

(service écosystémique) se font ainsi dans ces bassins, de petite ou grande surface, préservant le reste du milieu naturel (lac, rivière) des conséquences néfastes des pollutions.

Ce mode de traitement ne nécessite pas de consommations énergétiques.

Création du réseau d'assainissement collectif de Villiers en plaine

La création du réseau d'assainissement collectif de Villiers en Plaine, long de 3.7 km pour les secteurs correspondants, va permettre de collecter les eaux

usées de la commune pour près de 450 habitants. Ce réseau va permettre d'acheminer les eaux usées vers la station d'épuration de St Maxire.

Ces travaux participent à la préservation de la qualité de l'eau

Création d'un bassin d'orage



Afin de préserver la ressource en eau potable de la Ville de Niort, l'arrêté préfectoral de novembre 2010 impose la mise en place de filières de **traitement des eaux pluviales avant tout rejet dans la vallée du Lambon sur la commune de Niort.**

Pour ce faire, Niort Agglo prévoit pour 2019 - 2020, une seconde tranche de travaux sur la rue Aristide Briand à proximité immédiate du périmètre de protection rapprochée (PPR) de la source du Vivier, le long du boulevard de l'Europe et du ruisseau du Lambon. Elle concerne la création d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales avec un bassin de 1800 m³ et deux filtres à sable de 85 m³.

3.3. Au travers de la prévention de la production de déchets

La sensibilisation autour de la prévention des déchets

La sensibilisation, notamment auprès des scolaires, est un enjeu extrêmement fort pour déployer à grande échelle les politiques de prévention des déchets.

En conséquence, le service déchets ménagers de Niort Agglo a organisé en 2019, 136 animations dédiées à la prévention et au tri dans les écoles, ce qui a permis de sensibiliser près de 4600 enfants.

La crise sanitaire est venue interrompre cette communication de proximité, pour une reprise en septembre 2020.

Le soutien à l'achat de couches lavables

Les couches jetables représentent une quantité très importante de déchets (on estime ainsi qu'un enfant de 0 à 3 ans génère près de 1 tonne de couches jetables), d'autant plus que leur traitement chimique n'est pas sans incidence sur la peau des nourrissons.

Aussi, passer aux couches lavables permet de très nettement limiter la production de déchets tout en améliorant le confort de bébé.

Niort Agglo soutient donc au travers d'une aide financière les foyers qui ont testé les couches lavables. En 2019, ce sont ainsi 34 familles qui ont fait ce test.



Le programme « Jardin au naturel »



En lien avec la Ville de Niort et le Syndicat des Eaux du Vivier (avant qu'il ne soit rattaché depuis le 1^{er} janvier 2020 à Niort Agglo), Niort Agglo a proposé aux habitants, le programme « Jardin au naturel ».

Ce programme vise à se passer de tout produit phytosanitaire, en faisant appel au bon sens ainsi qu'aux nombreuses ressources naturellement produites par nos jardins. Par exemple, les pelouses servent au paillage du potager, limitant ainsi la pousse des mauvaises herbes et retenant plus facilement l'humidité du sol.

28 animations, soit 650 personnes sensibilisées

Le développement du compostage domestique

En 2019, le nombre de foyers équipés d'un composteur domestique sur Niort Agglo est de 10 384, soit un taux d'équipement de 46 % hors Niort et Chauray.

Année	Nb de composteurs en place dans les foyers	Tonnages de déchets évités
2018	9 824	756
2019	10 384	800
Estimation 2020	10 650	820

En 2020, 820 T de déchets évités grâce au compostage domestique

La crise sanitaire de 2020 a provoqué au premier semestre une baisse de la demande de composteur domestique mais il est espéré 10 650 composteurs en place.



Par ailleurs, un compostage collectif en pied d'immeuble a été mis en œuvre dans le quartier du Pontreau. A ce jour, un prestataire assure l'animation et la bonne conduite du compostage. Une trentaine de foyers dépose régulièrement ses biodéchets, pour à terme en retirer un bon compost. Environ 2.6 tonnes sont ainsi détournées du circuit des ordures ménagères.

Il est à noter que pour fin 2020, deux autres sites pourraient voir le jour en compostage collectif sur le Niortais.

Enfin, 15 foyers tests sont dotés de lombricomposteurs (équipés en 2019). Il s'agit de dégrader la matière organique par des vers de terre mais aussi par toutes les populations de bactéries, micro-organismes, acariens nécessaires à la dégradation de la matière organique produite au sein du foyer.

L'encouragement de Niort Agglo pour les éco-manifestations

Dans le cadre du protocole Eco-manifestation du service Déchets ménagers de Niort Agglo, 72 associations ont sollicité la collectivité pour être accompagnée dans des démarches de tri et de prévention des déchets en 2019.

28 éco-manifestations sur le territoire en 2019

Le recours au protocole éco-manifestation prend de l'ampleur d'année en année, témoignant aussi d'une certaine prise de conscience à limiter sa production de déchets lors des manifestations publiques mais la crise sanitaire risque probablement de modifier cette tendance.

Année	2016	2017	2018	2019
Nombre de manifestations gérées par le service	50	58	69	72
Nombre de manifestations engagées dans des actions de prévention	12	18	26	28
% de manifestations engagées dans des actions de prévention	24%	31%	38%	39%

Les données 2020 seront disponibles début 2021.

4. NIORT AGGLO AGIT POUR L'EPANOUISSEMENT DE SES CITOYENS

4.1. Les aménagements des arrêts de bus



En 2020, 15 quais sont mis en accessibilité et 4 aménagements complémentaires sont réalisés sur des points d'arrêt scolaire.

4.2. L'offre de services renforcée

Pour le Conservatoire de danse et musique

Plusieurs points sont à mentionner pour l'année 2020 :

- Les studios de danse ont été mis à disposition de l'association Trisomie 21 pour un atelier hebdomadaire.
- Pendant le confinement, l'engagement de tous les enseignants dans un enseignement à distance a permis de maintenir un lien fort pendant la période très complexe et stressante que nous venons de vivre.
- Les actions de diffusion ont été réalisées, favorisant ainsi le rayonnement du conservatoire sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement les partenariats avec les résidences-séniors (exemple les Résidentiels, l'Angélique, Les Tilleuls).

Pour la lecture publique

Le service Lecture publique mène actuellement un travail de fond pour moderniser son système d'information : logiciel de gestion interne, site internet, outils informatiques en libre accès, Ce nouveau dispositif améliorera l'accès à l'information pour tous. **L'outil actuel, obsolète, va donc être remplacé et le site internet va faire l'objet d'une refonte avec mise aux normes internationales en matière d'accessibilité** (couleurs adaptées, taille de texte, textes lisibles et compréhensibles pour les personnes malvoyantes, atteintes de troubles psychiques et plus généralement pour tous les utilisateurs). Le site sera opérationnel en septembre 2020.

Pour les musées

La période de confinement due à la crise sanitaire a permis d'expérimenter l'opération « un jour une œuvre », pour conserver le lien avec les publics.



L'accès à la culture est également favorisé par les nouvelles technologies ainsi que des activités ludiques:

- o Achat d'une « machine à lire » Narratellis: placée à l'Accueil du musée Bernard d'Agesci, elle lit à haute voix tout document inséré.
- o Actualité des musées - vie des collections et animations - accessible sur écran installé dans l'espace détente du musée Bernard d'Agesci.
- o Création d'un nouveau parcours numérique sur les objets scientifiques pour visiter les deux musées librement et de manière ludique.

Pour les arts plastiques

Des cours passerelle art-thérapie ont été organisés en direction des publics atteints de handicaps. En 2020, le cours regroupe 8 participants.

Enfin, des actions ponctuelles en direction de publics fragiles ou en difficulté (IME-SESSAD, EHPAD du Cèdre Bleu à Niort) sont organisées en 2020, hors période de pandémie.

L'accueil de publics atteints de handicaps dans le cadre des cours classiques de l'Ecole d'Arts plastiques représente une dizaine de participants.

4.3. L'évaluation d'Impact sur la Santé

L'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) est un outil d'aide à la décision, qui évalue un projet avant sa réalisation, pour choisir des options favorables à la santé et à la qualité de vie des habitants.

De nombreuses études épidémiologiques montrent en effet aujourd'hui que 80 % de l'état de santé d'une population est déterminé par des facteurs sociaux, environnementaux, économiques, qui induisent des inégalités sociales et territoriales de santé. Les décisions prises dans différentes politiques publiques, et notamment en matière d'urbanisme, ont donc des répercussions directes ou indirectes, positives ou négatives, sur la santé des populations.

Niort Agglo a expérimenté en 2019-2020 la première EIS du territoire, en liens étroits avec la Ville de Niort et grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé. L'objet de cette EIS était la requalification du quartier prioritaire du Pontreau, à la croisée entre les objectifs du Contrat Local de Santé et du Contrat de Ville.

Cette démarche transversale et participative a associé 150 personnes, dont des élus locaux, des agents de Niort Agglo, de la Ville de Niort et de l'Etat, des conseillers citoyens, des habitants et des acteurs divers du quartier. **Ceci a donné lieu à 23 recommandations pour l'amélioration de l'opération.** Ces propositions ont été cartographiées, de manière à se traduire en orientations très opérationnelles.

La démarche d'EIS a été intégrée au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et à la feuille de route « Niort durable 2030 » de la Ville de Niort.



5. NIORT AGGLO AGIT POUR LA COHESION SOCIALE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

5.1. L'action en faveur des habitants et des quartiers prioritaires

Le prêt à taux zéro

Afin d'encourager encore davantage la primo-accession à la propriété, tout en étant plus exigeant sur la qualité thermique des logements aidés, et suite à l'évaluation à mi-parcours du PLH, le dispositif du prêt à 0 % de Niort Agglo est reconduit dans les mêmes conditions, à savoir l'octroi d'un prêt de 10 000 € ou 14 000 € maximum sans intérêt par logement.

Pour autant, le prêt à taux zéro est ajusté pour l'achat d'un logement ancien, à savoir l'octroi d'un prêt représentant 15 % maximum du coût d'opération plafonné à 150 000 € TTC ou 20 % de ce même plafonds de travaux si le logement est vacant depuis plus de 2 ans.

Les Ambassadeurs de la mobilité



Les ambassadeurs de la mobilité ont réalisé l'accompagnement individuel de 3 personnes dites « fragiles » sur plusieurs trajets (une personne âgée ayant des difficultés à se repérer, une personne en situation de handicap bénéficiant habituellement du service TPMR et souhaitant tester le transport collectif accessible au grand public et une personne en insertion professionnelle).

Une rencontre avec l'ASFODEP a été organisée afin de faire découvrir les différents modes de déplacements aux apprenants de la langue française. Une animation en salle suivie d'un circuit en bus a permis de tester ce mode, présenter l'agence TANLIB et le service de Vélos en Libre-service, ainsi que de situer les lieux les plus importants pour les démarches administratives et l'accès aux soins.

Egalement des stands ont été tenus lors du Forum du CLIC, sur le Marché de Niort et au cours d'un café mémoire organisé par France Alzheimer.

Lors du déconfinement, les Ambassadeurs ont cependant participé activement à des actions de prévention auprès des usagers du bus en les



PTZ pour favoriser l'attractivité des centres et réduire la consommation foncière



informant sur le respect des gestes barrières et l'obligation de porter un masque à l'intérieur des véhicules.

5.2. Les clauses d'insertion dans les marchés publics

Considérant les objectifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et conformément à sa compétence actions d'insertion, Niort Agglo soutient le retour à l'emploi des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, la collectivité s'appuie sur le recours aux heures d'insertion dans ses marchés publics.

Aussi, Niort Agglo a créé en juillet 2018 un **guichet unique territorial*** qui fait le lien entre les différents acteurs : donneurs d'ordres (maître d'ouvrage), entreprises soumissionnaires et structures d'insertion et à chaque étape du marché public.



*Action cofinancée par le Conseil départemental au titre du Fonds Social Européen

→ Le guichet constitue un appui auprès de chacune des parties prenantes :

Le guichet unique permet l'assistance technique aux donneurs d'ordre, l'assistance aux entreprises, ainsi que la mobilisation et la coordination des partenaires de l'emploi.



Le guichet unique clauses d'insertion a connu un développement majeur au cours de l'année 2019 et constitue un outil d'insertion déterminant, dans une logique de facilitation :

- Pour les donneurs d'ordre, il permet une efficacité accrue par une mutualisation des moyens et par le partage des évaluations
- Pour les entreprises, il offre une plus grande lisibilité et plus de réactivité, ainsi que la possibilité au travers d'un parcours d'insertion de favoriser des recrutements.
- Pour les personnes en difficulté d'insertion, il offre un accès à des parcours plus riches et plus construits, favorables à un retour durable à l'emploi.

Cohésion sociale
entre les
territoires et les
générations

En 2019 : 55 737
heures d'insertion
réalisées
Soit 34 ETP

5.3. Le soutien aux organismes de solidarité au titre de la politique de l'habitat

Afin de permettre la recherche de réponses adaptées aux besoins spécifiques ainsi que l'accompagnement socio-professionnel et l'insertion des personnes hébergées, Niort Agglo apporte depuis 2011 un soutien financier à trois organismes de solidarité pour la gestion et le fonctionnement de structures spécifiques sur son territoire :

- 19 000 € pour la Résidence sociale « Beausoleil » à Niort, gérée par les Restos du Cœur 79,
- 27 000 € pour la Résidence d'accueil de Champclairot à Niort, gérée par l'UDAF 79,
- 25 000 € pour la Maison Relais d'Aiffres, gérée par l'association L'Escale-Site La Colline.



5.4. Le soutien aux manifestations d'intérêt général

Chaque année, le **World Clean up day** (« la journée mondiale du ramassage des déchets ») permet de mobiliser scolaires et citoyens sur les enjeux des **déchets sauvages**. Outre la pollution visuelle, ces déchets présentent également une pollution chimique.

Fort du succès rencontré l'édition précédente, l'opération est relancée avec la Ville de Niort et la Macif le 19 septembre 2020.



6. NIORT AGGLO AGIT EN FAVEUR DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

6.1. Le soutien au développement économique local

Zone de réemploi et ressourcerie



Le principe d'une ressourcerie est de centraliser les dons ou les collectes dites préservantes sur un site dédié à la vente d'**objets détournés par réemploi**. Afin de favoriser le réemploi sur son territoire, Niort Agglo a conventionné avec l'association « Bazar etc ». Celle-ci dispose en effet d'un local rue de Goise.

En 2019, 22 tonnes ont ainsi été détournées au profit du réemploi.

Le Repair Café

Le concept de « repair café » (café de la réparation) fait appel aux compétences de bénévoles compétents pour réparer un objet, de manière à éviter qu'il ne devienne un déchet.

Ainsi, Niort Agglo a soutenu la réalisation de 29 ateliers de la réparation en 2019, ce qui a représenté 396 objets apportés, dont 60% ont pu être réparés.

La valorisation des déchets verts en agriculture

La gestion des déchets verts représente une préoccupation pour Niort Agglo. En effet, les tonnages arrivant sur la plate-forme de déchets verts sont très conséquents.

Pour éviter le « tout compostage », Niort Agglo s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture et d'exploitants agricoles pour valoriser un broyat frais criblé. Ce produit, conforme à la norme, permet d'entretenir, dans le cadre d'un échange gagnant – gagnant, le taux de matière organique des sols et sa séquestration du carbone.

Cette initiative répond à l'action « Valorisation des déchets verts en agriculture » du PCAET.



En 2020 :
22T de déchets détournés vers la ressourcerie « Bazar etc »
3000 personnes sensibilisées en déchèteries



Valorisation broyat en agriculture = 7000 T/an = 7% matière organique des sols

Année	Tonnage valorisé
2017	7 300
2018	4 461
2019	6 702
Estimation 2020	7 000

Le Projet Alimentaire Territorial

En 2019, la Région Nouvelle Aquitaine et la DRAAF Nouvelle Aquitaine ont retenu la candidature commune de Niort Agglo et la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre, à l'appel à projet régional «Projet Alimentaire Territorial et circuits alimentaires locaux».

Le diagnostic territorial du PAT a révélé les enjeux et opportunités sur le territoire :

- ✓ Préservation de l'environnement.
- ✓ Diversification des productions en réponse à une demande locale.
- ✓ Maintien des exploitations et accès au foncier.
- ✓ Création de valeur ajoutée.
- ✓ Communication/sensibilisation.
- ✓ Approvisionnement de la restauration collective en denrées locales, de qualité et durable.

La prochaine étape consiste à organiser, en concertation, des ateliers thématiques autour du foncier, de l'élevage à l'herbe, de la diversification végétale, du développement des circuits courts, de la consommation et de la lisibilité de l'offre locale.

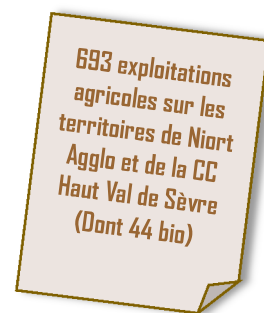
La stratégie sera actée d'ici la fin de l'année et la feuille de route finalisée pour avril 2021.

Le dispositif « Ma Ville, mon shopping »

Dans la continuité des plateformes d'informations aux habitants développées par Niort Agglo pendant le premier confinement (commerçants ouverts et livrant, points de vente/livraison alimentaires, commerces des Halles), Niort Agglo a permis le déploiement sur son territoire de la plateforme « Ma Ville Mon Shopping » grâce à laquelle les commerçants et les producteurs locaux peuvent proposer leurs produits et services en ligne.

Les habitants du Niortais commandent et règlent leur commande sur internet. Ils peuvent ensuite retirer la commande en magasin ou se la faire livrer à domicile.

La participation de Niort Agglo à cette opération permet aux commerçants du territoire de ne pas avoir à régler de « frais d'inscription » à cette plateforme et de bénéficier d'une vitrine digitale complémentaire à leur vitrine physique.



La plateforme est également agréementée d'un agenda des manifestations et actualités du territoire.

La plate-forme des producteurs locaux sur le site de Niort Agglo

De nombreux producteurs locaux réalisant de la vente en direct sont répertoriés sur le site de Niort Agglo, via une plate-forme dédiée. Pendant le confinement notamment, la plate-forme de Niort Agglo a ainsi permis de maintenir le lien entre producteurs locaux et consommateurs.

La carte produite sur le site permet de filtrer la recherche selon le type de produit recherché, ou encore de prendre connaissance des producteurs locaux à proximité de sa position géographique.

Modes de production et de consommation responsables



niort agglo

Agglomération du Niortais

PARTIE 2

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ORGANISATION DE NIORT AGGLO

1. MOBILISATION DES AGENTS ET DES SERVICES AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les animations pendant la semaine du Développement Durable 2020

En 2020, la Semaine européenne du Développement Durable (chaque année du 30 mai au 5 juin) a été reportée du 18 septembre au 8 octobre en raison de la crise sanitaire.

Le 16 septembre a lieu la journée nationale de la qualité de l'air en France.



Aussi, Niort Agglo a proposé une animation « station ouverte », pour sensibiliser les agents de la collectivité à la qualité de l'air, en collaboration étroite avec ATMO Nouvelle Aquitaine.

Cette animation a rassemblé plus d'une dizaine de collègues, pour appréhender la manière dont la station de mesure fonctionne, quels sont les polluants mesurés et comment agir en tant que citoyen pour améliorer la qualité de l'air.

L'enquête sur les déplacements domicile-travail

Dans le cadre de l'actualisation de son Bilan gaz à effet de serre sur ses propres compétences et politiques publiques, une enquête domicile – travail a été lancée en juin 2020 concernant les trajets domicile – travail effectués par les agents de Niort Agglo avec comme année de référence 2018.

Les résultats montrent encore la très large prédominance de la voiture, avec près de 88% des déplacements domicile - travail. Pour autant, par rapport à l'enquête menée en 2015, il est aujourd'hui possible de constater le développement de la mobilité électrique. En effet, certains collègues utilisent de plus en plus les vélos à assistance électrique ou encore des trottinettes électriques.



2. INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE FONCTIONNEMENT DE NIORT AGGLO

La réduction de la toxicité des produits d'entretien

Niort Agglo a réalisé en interne une démarche pour limiter la toxicité des produits d'entretien. En effet, il existait de nombreuses références de produits, pour des usages et des utilisations pas toujours appropriés.

Aussi, en travaillant simultanément avec les agents dans la conduite du changement, sur les produits (concentration du principe actif), sur la technicité, Niort Agglo a :

- mieux protégé son personnel,
- limité leur exposition à des produits souvent à manipuler avec précaution,
- limité le risque de troubles musculo-squelettiques,
- maîtrisé ses charges en produits d'entretien.

Cette démarche, vertueuse à tous les niveaux, a été également déployée dans la commune de Coulon. Il est à espérer que d'autres communes s'empareront des possibilités d'accompagnement offertes par Niort Agglo sur l'utilisation notamment des produits éco-labellisés.

Le développement de la dématérialisation

S'agissant d'une obligation de la loi « Engagement et proximité », les envois des cahiers des Conseils d'agglomération se font de manière dématérialisée et en papier depuis janvier 2020.

Depuis septembre, les Conseils d'agglomération sont totalement dématérialisés grâce à la dotation d'une tablette par élu. La formation à ces outils s'est déroulée quant à elle mi-septembre.

L'économie de papier est évaluée à près de 1.2 tonne par an.

Le fonctionnement des musées

Une référente Développement Durable a été nommée au sein de l'équipe des agents d'accueils (utilisation de matériel réutilisable pour les vernissages, sensibilisation sur les économies éclairages...).

L'éthique des produits vendus en boutique des musées est également regardée.



Papier évité grâce
à la
dématérialisation
= près de 1,2 T



niort agglo
Agglomération du Niortais

PARTIE 3

GOUVERNANCE MISE EN ŒUVRE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1. LE TRAVAIL EN RESEAU AVEC LES COMMUNES

1.1. Le Réseau DD des communes

Créé en 2014, le Réseau Développement durable des communes vise à construire une relation de proximité avec les 40 communes de l'agglomération en apportant information, conseil, expertise, ..., sur les sujets de développement durable intéressants les communes.

Composé d'un élu référent sur les questions énergies renouvelables et développement durable, le réseau constitue également le Conseil d'exploitation Energies Renouvelables de Niort Agglo en charge du suivi de l'activité de production photovoltaïque de la Communauté d'agglomération du Niortais.



Les travaux 2020 du Réseau DD des communes



En 2020, le Réseau Développement Durable des communes ne s'est réuni qu'une seule fois, durant le mois de février, avant la crise sanitaire.

Cette réunion avait pour ordre du jour le déploiement dans les communes du linky, le compteur électronique de nouvelle génération.

GEREDIS, gestionnaire du réseau de distribution électrique filiale du SIEDS, a ainsi présenté le « compteur intelligent » et la façon dont il serait déployé dans les communes sous concession GEREDIS.

A ce jour, ENEDIS (ex ERDF) a déjà déployé le linky sur Niort et sur le Syndicat intercommunal d'électrification de Mauzé sur le Mignon.

La mise en place de la nouvelle équipe du réseau DD des communes

Durant le second semestre 2020, la nouvelle équipe d'élus du Réseau DD des communes va se mettre en place.

Elle sera composée de 40 élus, soit un représentant par commune, sous la présidence de Mme VACHON, Vice-Présidente de Niort Agglo en charge du Développement durable.

1.2. La semaine du Développement Durable 2020 : les projets des communes

La Semaine européenne du Développement Durable constitue un événement emblématique, sur le plan national mais également régional et local. Elle représente l'occasion pour les collectivités territoriales de sensibiliser la société civile : citoyens, entreprises, associations aux différents enjeux du développement durable (protection des ressources naturelles, renforcement de la cohésion sociale, lutte contre le changement climatique...). Elle répond ainsi aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Depuis 2015, en lien avec le Réseau Développement Durable des communes, **Niort Agglo lance un appel à projets en direction des communes pour soutenir l'organisation d'événements et les initiatives communales.** Forte des éditions précédentes, Niort Agglo a renouvelé l'opération en lançant un nouvel appel à projets pour «La Semaine européenne du Développement Durable» édition 2020.

Les évènements organisés dans les communes en 2020 sont :

1. **Beauvoir sur Niort** : opération nettoyage des rues, information / formation sur le compostage, distribution de composteurs.
2. **Coulon / Magné** : explorer son territoire (sensibilisation des animateurs et des enfants au paysage du Marais Poitevin grâce à un partenariat avec le Parc Naturel du Marais Poitevin, visite du Marais grâce à différents moyens de transports, reconnaissance de la faune et de la flore vivant dans le Marais, circuit pédagogique à la Garette) , la vie de la terre (continuer le jardin pédagogique présent à l'accueil de loisirs), encourager le tri des déchets (atelier de sensibilisation au tri sélectif).
3. **La Rochénard**: distribution à chaque enfant scolarisé sur la commune d'un sachet de graines, avec un autocollant et un livret pédagogique sur les insectes pollinisateurs ; plantation d'une jachère fleurie à proximité de l'école, à côté de l'hôtel à insectes déjà existant ; création d'une zone à insectes à son domicile.
4. **Saint-Hilaire la Palud**: étiquetage dans l'espace public des initiatives déjà pratiquées sur la commune (réduction des emballages chez les commerçants, limitation des déchets en



10 communes ont
participé dans le
cadre de l'appel à
projet lancé par
Niort Agglo

Aide financière de
500 € par projet

plastique lors des manifestations sportives, ...); animations sur le gaspillage alimentaire, valorisation des déchets; atelier cuisine autour de la cuisine végétalienne; découverte du vélo électrique; organisation d'un temps d'échange sur la biodiversité; projection du film "Chemin de travers".

5. **Saint-Gelais / Echiré / Saint-Maxire** : conférence Zéro déchets, table ronde sur la méthanisation, visites; actions ponctuelles (nettoyons la nature, collecte de jouets, ...).

6. **Saint-Symphorien** : ramassage des déchets sauvages dans la commune, sensibilisation des écoles, participation citoyenne.

7. **Vouillé** : aménagement de la parcelle attenante au rucher communal par la plantation de plantes mellifères (fleurs, fruitiers, jachère fleurie)

Le travail en réseau avec les communes de Niort Agglo est permanent.

2. LE TRAVAIL EN RESEAU AVEC LES PARTENAIRES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

2.1. Le Comité Partenarial

Créé en 2011 et co-animé par la Ville De Niort et la Communauté d'agglomération du Niortais, le Comité Partenarial (désigné COPART) permet de réunir les principaux acteurs socio-économiques (associations, entreprises, institutions publiques) implantés sur le Niortais et sensibilisés aux problématiques du développement durable.

Les réunions semestrielles en plénière permettent de faire le point sur le fonctionnement des groupes de travail, ainsi que des perspectives de travaux à engager.

Plusieurs groupes de travail animent les échanges au premier rang desquels le groupe de travail Mobilité et le groupe de travail Energies.

En raison de la crise sanitaire et à la demande de partenaires, le COPART ne s'est pas réuni durant 2020.



3. LA MOBILISATION DES CITOYENS

3.1. Le lancement du concours DECLICS



Déclics pour « DEfis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété » remplace désormais le « Défi Famille à énergie positive ».

Dans le même esprit, il s'agit d'appliquer à l'échelle individuelle les engagements nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour répondre à des enjeux globaux et montrer que l'on peut tous agir. « Tous contributeurs, tous acteurs pour la sobriété » pourrait être la devise de Déclics.

Niort Agglo soutenait déjà le Défi familles à énergie positive depuis 2015, dans le cadre de son action en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec l'ADIL79 avant de lancer DECLICS.

Les nouveautés du concours DECLICS coordonné au niveau national par le CLER (Réseau Transition Energétique) sont les suivantes :

- Création d'une nouvelle plateforme numérique de suivi des consommations
- Participation possible en individuel
- Intégration de nouvelles thématiques en plus de l'énergie/eau: Energie, eau, réduction des déchets, mobilité et alimentation
- Une implication de la collectivité plus importante (financière, communication, animation avec la mise en place d'ateliers et d'aides pour s'équiper).

Les objectifs sont communs : sur la durée des défis, il s'agit de produire moins 10% de déchets, de diminuer ses consommations d'eau et d'énergie également de 10%.

Sur la première édition (lancement en mars 2020), seules les thématiques énergie/eau et déchets étaient opérationnelles et le confinement, dû à la crise sanitaire, a malheureusement freiné de façon importante l'activité des participants.

La deuxième édition, prévue sur la saison 2020-2021 intègre les thématiques mobilités et alimentation.

1ère édition 2020 :
40 familles
inscrites soit plus
de 100 personnes
mobilisées

Pour Niort Agglo, ce concours contribue à la mobilisation des citoyens, dans le cadre des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), notre territoire s'étant engagé dans une trajectoire bas carbone.

3.2. La semaine de la mobilité 2020



La semaine européenne de la mobilité à lieu du 16 au 22 septembre 2020.

Dans ce cadre, Niort Agglo a mis en place, pour la première fois, un Village de la Mobilité, le 12 septembre 2020.

Cette journée a permis d'informer près de 1200 personnes venues se renseigner sur les différents stands de Niort Agglo et de ses partenaires.

Près de 1200 personnes ont été contactées sur les stands dédiés à la mobilité

Plusieurs animations ont été proposées :

- Stands sur les mobilités : offre TANLIB, SNCF, Région Nouvelle-Aquitaine.
- Essai du nouveau vélo cargo (3, achetés en octobre 2020), de vélos à assistance électrique en location longue durée, de trottinettes électriques.
- Découverte du fonctionnement des vélos en Libre-Service (VLS).
- Piste « nouvelles mobilités » de MACIF-Prévention pour apprendre à utiliser en sécurité les nouveaux engins de déplacement personnels (segway, overboard, trottinettes...)
- Diagnostic gratuit de vélos par le biais d'un gravage (antivol bicycode) proposé par l'association VillOvélo.
- Escape Game à l'intérieur d'un bus.
- Animation sur les « angles morts».
- Simulateur de mobilité pour favoriser le vélo comme mode de déplacement.
- Exposition sur la qualité de l'air d'ATMO Nouvelle-Aquitaine.

